



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB  
Feuille officielle suisse du commerce FOSC  
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC  
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Nouvelle inscription

**Date de publication:** SHAB 02.08.2023

**Numéro de publication:** HR01-1005808779

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Nouvelles entrées Caisse de prévoyance des conseillers d'Etat et du chancelier d'Etat, Lancy

Caisse de prévoyance des conseillers d'Etat et du chancelier d'Etat  
c/o Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève  
Esplanade de Pont-Rouge 5  
1212 Grand-Lancy

Caisse de prévoyance des conseillers d'Etat et du chancelier d'Etat, à Lancy, Esplanade de Pont-Rouge 5, c/o Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève, 1212 Grand-Lancy, CHE-407.908.115. Entreprise de droit public. Autre adresse: case postale 1255, 1211 Genève 26. Base légale: Loi concernant le traitement et la retraite des membres du Conseil d'Etat et de la chancelière ou du chancelier d'Etat (LTRCE) du 13 octobre 2022 (B 1 20). But: La Caisse de prévoyance a pour but a) d'assurer les membres du Conseil d'Etat, la chancelière ou le chancelier d'Etat et les magistrates et magistrats de la Cour des comptes qui sont déjà en fonction lors de l'entrée en vigueur de la présente loi contre les risques économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès relevant de la prévoyance professionnelle conformément à la loi fédérale; b) de s'acquitter des pensions qui relèvent de la prévoyance professionnelle conformément à la loi fédérale et qui sont en cours de paiement en faveur de membres du Conseil d'Etat, de chancelières ou chanceliers d'Etat ou de magistrates et magistrats de la Cour des comptes, ainsi que de leurs survivantes ou survivants, lors de l'entrée en vigueur de la présente loi. L'Etat de Genève garantit le paiement des prestations de la Caisse de prévoyance. Date de la constitution: 13.10.2022. Organisation: comité. Fontanet Nathalie, de Thônex, à Genève, présidente, et Forster Carbonnier Sophie, de Neuchâtel, à Bernex, vice-présidente, sont membres du comité avec signature collective à deux. Organe de révision: Fiduciaire FIDAG SA, succursale de Genève (CHE-187.060.223), à Genève.

Registre journalier no 14105 du 27.07.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève